

COMMUNE D'ECLEPENS

Etat de Vaud, Département des institutions et du territoire

ABROGATION DU PLAN D'EXTENSION CANTONAL (PEC) N° 117 CANAL D'ENTREROCHES

Le Directeur général de la Direction générale
du territoire et du logement

Lausanne, le




Soumis à l'enquête publique à Eclépens
du au
Au nom de la Municipalité
Syndic Secrétaire

Approuvé par le Département compétent du
Canton de Vaud
La Cheffe du Département

Lausanne, le

Entré en vigueur le

LEGENDE

-  Limite du territoire communal d'Eclépens
-  Bâtiment existant
-  Plan d'extension cantonal (PEC) n°117 "Canal d'Entreroches", secteur abrogé

Dossier n° 2123

Version du (enquête publique) 25.08.2021

PLAREL LAUSANNE

Echelle : 1 / 10'000

0 50 100 200 500



Plan de base établi à partir de données cadastrales du 8 mars 2021 fournies par le bureau Mosini et Caviezol SA, ingénieurs géomètres à Morges.

Certifié conforme selon l'art. 15 RLAT par le géomètre breveté, le Signature :